

INSTITUT XYZ QUEBEC

9999A

XXXXX AC-1 20100101 9999A
000001111
M. JEAN ECHANTILLON
999, RUE UNTEL
MA VILLE PROVINCE QUEBEC Z9Z 9Z9GROUPE-CERTIFICAT
XXXXX-9999999ENTRÉE EN VIGUEUR
2010-01-01DATE D'ÉMISSION
2010-01-01**Ce document atteste que vous détenez une assurance auprès de SSQ, Société d'assurance-vie inc. Conservez-le en lieu sûr.**

GARANTIES

ASSURANCE MALADIE INDIVIDUELLE: MALADIE 2
ASSURANCE VIE DE L'ADHÉRENT 10000\$
ASSURANCE SALAIRE DE LONGUE DURÉE REGIME BBÉNÉFICIAIRE : SUCCESSION DE LA PERSONNE ADHÉRENTE
LIEN DE PARENTE : AUTRES
A COMPTER DU : 2008-09-28 STATUT : REVOCABLE

M.B. Veuillez prendre note qu'aucune garantie ne prend effet sans paiement de la prime correspondante. La protection prend effet uniquement si l'adhérent(e) est au travail à la date d'entrée en vigueur mentionnée, sans quoi la mise en vigueur est reportée à la date de retour au travail qualifiant l'adhérent(e) à une nouvelle période d'invalidité. Pour plus d'information, veuillez consulter le(s) dépliant(s) ou la(les) brochure(s) au sujet de votre régime d'assurance. Aux fins d'interprétation, le seul texte contractuel est celui de la police d'assurance. Il est de votre responsabilité de vous assurer que les protections énumérées ci-dessus sont conformes aux protections choisies.

Inscrivez-vous au site : **Accès | Service aux personnes assurées**

Une façon Simple, Rapide, Efficace et Sécuritaire pour :

- Adhérer au dépôt direct de vos prestations
- Consulter vos relevés de prestations
- Commander vos reçus d'impôt sans frais
- Consulter vos protections et les compteurs qui y sont associés
- Effectuer un changement de bénéficiaire à compter du 1er janvier 2010
- Effectuer un changement d'adresse
- Consulter la brochure explicative
- Imprimer une carte d'assurance temporaire (en cas de perte ou d'oubli)

Pour bénéficier de nos services électroniques dès aujourd'hui, inscrivez-vous au www.ssq.ca en utilisant cette clé d'activation : YYYYYY

AC-1

DACT00101_ACLT13391_01_2009E_01_LR_1_1

COUPON DE RETRAIT à retourner à SSQ avant le 31 janvier 2010*

M. JEAN ECHANTILLON
XXXXX-9999999
06

MISE À JOUR DES PROTECTIONS EN ASSURANCE VIE

Je reconnais avoir pris connaissance de l'ajout au 1^{er} janvier 2010 d'une protection obligatoire au montant de 10 000 \$ offerte **sans preuve d'assurabilité** en vertu de mon régime d'assurance vie de base de la personne adhérente des membres de la CSQ.

Malgré ce qui précède, je demande le retrait de cette protection au 1^{er} janvier 2010 et c'est pourquoi je vous retourne ce coupon dûment signé avant le 31 janvier 2010.

En renonçant volontairement à ce montant de protection obligatoire, je sais que je devrai me conformer aux règles prévues à mon contrat si je désire y participer par la suite.

Signature : _____
Personne adhérente

Date : _____

* À compter du 31 janvier 2010, la personne adhérente peut faire une demande de retrait de cette protection si elle le désire. Pour ce faire, elle n'a qu'à remplir un formulaire de changement disponible auprès de son employeur, au plus tard le 30 juin 2010. Le retrait de cette protection sera effectif à compter du 1^{er} jour de la période de paie suivant la date de réception de la demande par l'employeur.